

# 2024 Rapport ANNUEL

**L'ÉGALITÉ**

**FEMMES HOMMES**



# Som- maire

## 01

**Présentation de la situation en matière d'égalité femmes-hommes au sein de la Ville de Laval** 6

## 02

**Le déploiement de la politique publique d'égalité femmes-hommes à la Ville de Laval et les dispositions, dynamiques et actions enclenchées** 12

# Édito



**Marie-Laure LE MÉE CLAVREUL**

Adjointe au maire,  
déléguée à l'éducation,  
à l'égalité femmes – hommes et  
à la lutte contre les discriminations



**Sébastien Buron**

Conseiller municipal,  
délégué à la lutte  
contre les discriminations

## Être et faire ensemble pour une égalité réelle

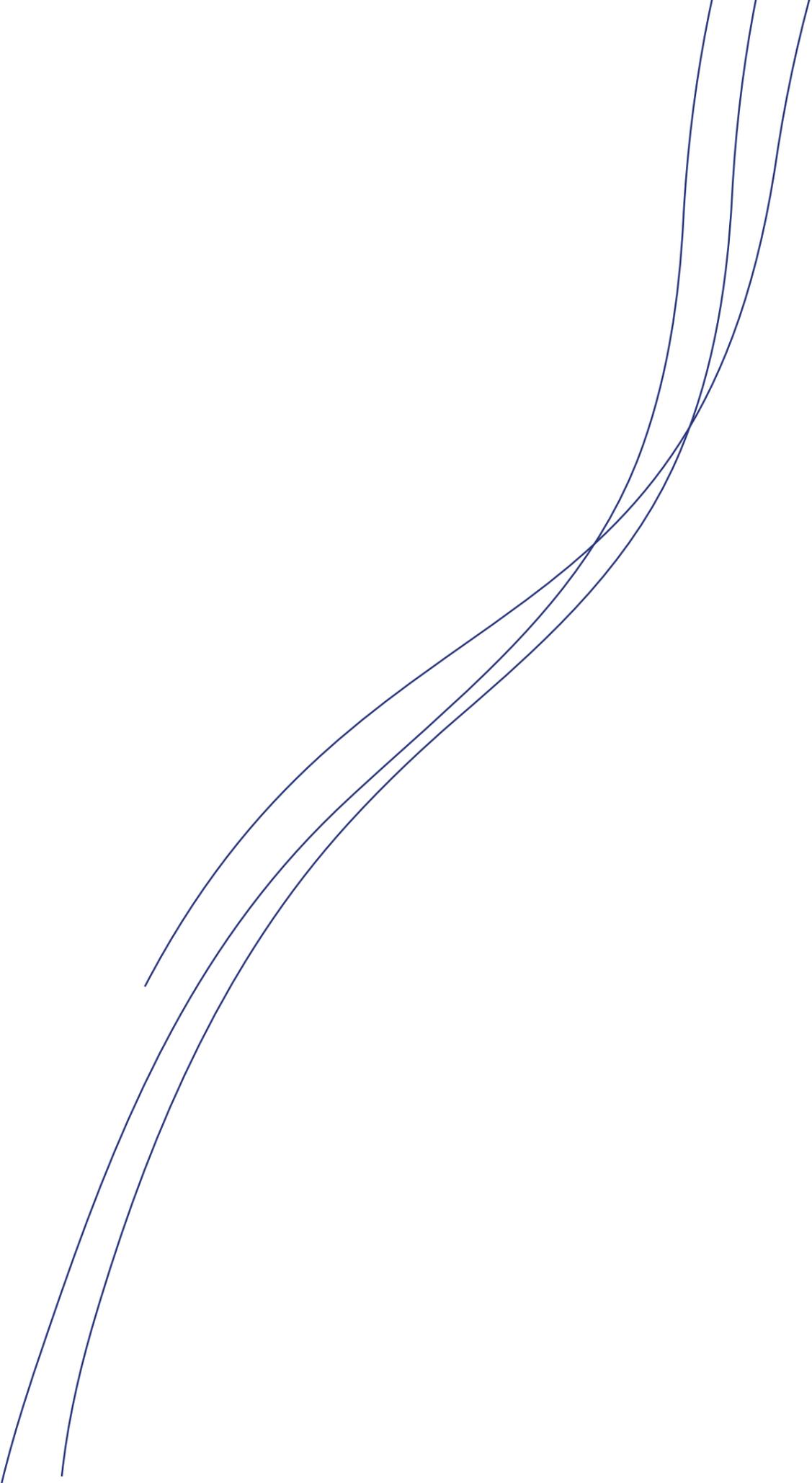
L'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas seulement un objectif sociétal : c'est un impératif politique. À Laval, nous avons fait de cette priorité une véritable **ligne directrice de notre action municipale**. Conscients des défis structurels et systémiques qui maintiennent les inégalités, nous avons, depuis 2020, engagé une **dynamique ambitieuse et résolue pour construire une ville exemplaire en matière d'égalité et de lutte contre toutes les formes de discriminations**.

Le rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes 2024 témoigne de cet **engagement constant**. Il permet de mesurer les progrès accomplis et de rendre compte d'actions qui s'inscrivent dans un projet global et transformateur. Ces actions touchent des **domaines variés** : sensibilisation du grand public, formation des agentes et agents municipaux, intégration des enjeux de vulnérabilité dans les politiques publiques et organisation de temps forts visant à promouvoir l'éducation à l'égalité.

Parmi ces initiatives, l'organisation du **1<sup>er</sup> Festival de l'Égalité à Laval** symbolise notre capacité collective à **innover et à rassembler**. Cette première édition, réalisée en collaboration avec un réseau d'acteurs et d'actrices locaux, reflète une synergie entre les élu-e-s, les agent-e-s municipaux et les nombreuses associations engagées sur le terrain. Ces dernières, par leur expertise, leur militantisme et leur ancrage local, sont des **partenaires indispensables dans cette lutte** pour l'égalité réelle.

Ce que nous construisons ensemble **dépasse le cadre des actions ponctuelles : c'est une dynamique durable**, portée par une **volonté politique forte et soutenue par une administration mobilisée**. Ensemble, nous œuvrons pour réduire les inégalités à leur racine et lutter contre les violences qu'elles engendrent.

Cependant, nous sommes bien conscients qu'il **reste beaucoup à faire**. Les **défis** qui se dressent devant nous **sont nombreux et complexes**. Mais nous savons que nous pouvons compter sur le dynamisme, la volonté et l'engagement de toutes et tous – élu-e-s, agent-e-s, associations et citoyen-e-s – pour continuer à avancer. C'est grâce à cette mobilisation collective que nous pourrons **bâtir une ville plus juste et égalitaire**.



L'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu majeur pour le développement d'une société juste et inclusive. La ville de Laval s'est résolument engagée dans cette voie depuis 2008, en conformité avec les dispositions législatives en vigueur. L'article 61 de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes souligne la nécessité d'intégrer cette problématique dans les politiques publiques, tandis que l'article 2311.2 du Code général des collectivités territoriales impose aux collectivités de promouvoir l'égalité entre les sexes dans l'ensemble de leurs actions.

Pour mémoire, la ville de Laval a signé en 2012 la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

Cette charte rappelle les droits et le cadre juridique et politique de l'égalité femmes - hommes au niveau européen. Elle porte sur tous les domaines de compétences des collectivités territoriales, du rôle d'employeur à celui d'organisateur de services. Cette charte pose un cadre général sur l'égalité entre les hommes et les femmes à adopter au sein de chaque commune, autour de 6 principes fondamentaux qu'il est bon de rappeler comme élément de sensibilisation :

1. l'égalité entre les femmes et les hommes constitue un droit fondamental,
2. les discriminations doivent être prises en compte pour traiter de l'égalité,
3. la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision est un préalable de société démocratique,
4. l'élimination des stéréotypes sexués est indispensable pour l'instauration de l'égalité entre les femmes et les hommes,
5. intégrer la dimension du genre dans toutes les activités des collectivités et des régions est nécessaire pour faire avancer l'égalité,
6. des plans d'action et des programmes adéquatement financés sont des outils nécessaires pour faire avancer l'égalité des hommes et des femmes.

Ce rapport 2024 s'inscrit dans la continuité de l'action municipale. Il a pour objectif de dresser un état des lieux des initiatives et des dispositifs mis en place par la ville de Laval en matière d'égalité femmes-hommes. Il analysera les résultats obtenus, les défis à relever et les perspectives d'avenir.

*Pour ce faire, le présent rapport s'efforcera de présenter :*

- en première partie, la situation en matière d'égalité femmes-hommes au sein de la collectivité ville de Laval
- dans une deuxième partie, le déploiement de la politique publique d'égalité femmes-hommes à la ville de Laval et les dispositions, dynamiques et actions enclenchées.

# LES DONNÉES SUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

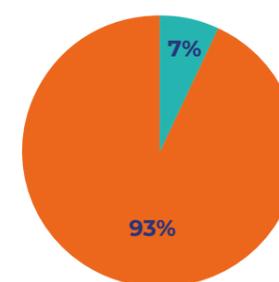
## 1. LE BILAN SOCIAL DE LA COLLECTIVITÉ PERMET UNE PREMIÈRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

La ville de Laval et le Centre communal d'action sociale (CCAS) emploient 1 153 agents au 31 décembre 2024 (respectivement 894 et 259 agents) et se doivent, à ce titre, de produire annuellement un rapport social unique (RSU). Ce rapport indique les moyens budgétaires et en personnel dont dispose la collectivité.

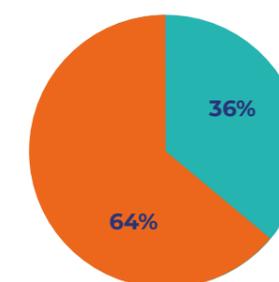
Il inclut le bilan des recrutements et des avancements, des actions de formation, des demandes de travail à temps partiel ainsi que des conditions dans lesquelles la collectivité ou l'établissement respecte ses obligations en matière de droit syndical et de prévention des risques professionnels. À ce titre, sont mises en avant les données relatives à la situation de l'égalité femmes hommes au sein de la collectivité.

La situation de l'égalité femmes hommes au sein de la ville et du CCAS au 31 décembre 2024 :

Répartition femmes-hommes des effectifs au CCAS



Répartition femmes-hommes des effectifs à la ville de Laval



Femmes Hommes

Source : Bilan Social ville de Laval & CCAS 2024

## PRÉSENTATION de la situation en matière d'égalité femmes-hommes au sein de la collectivité de la Ville de Laval

L'égalité constitue aujourd'hui un enjeu fondamental pour les collectivités territoriales, non seulement en tant que valeur essentielle de service public, mais également comme levier stratégique pour renforcer la cohésion, l'attractivité et l'efficacité des équipes. Dans ce cadre, la direction des ressources humaines (DRH) joue un rôle clé dans la mise en œuvre des politiques d'égalité au sein de la collectivité notamment par son plan d'actions pluriannuel 2023 - 2026 validé par arrêté le 2 août 2023.

Cette présentation a pour objectif d'analyser l'état actuel des pratiques en matière d'égalité dans le volet ressources humaines de la collectivité.

### À L'ECHELLE DE LA VILLE, ON OBSERVE UNE FÉMINISATION PRONONCÉE DES EFFECTIFS

Cette situation de fait résulte d'une conjonction de plusieurs facteurs :

- Les transferts opérés au 1er mars 2024, à Laval Agglomération, de services où les hommes sont traditionnellement plus représentés.
- Le type de services assurés en régie, où les femmes sont traditionnellement plus présentes (crèches, restauration collective, entretien des locaux),
- Une représentation des métiers encore corrélée aux stéréotypes des normes sociales

### POUR LE CCAS, LA FÉMINISATION DES EMPLOIS RESTE UNE TENDANCE FORTE

Cette situation de fait résulte d'une féminisation importante des métiers de la filière médicosociale majoritairement représentée dans les emplois du CCAS.

Pour la Ville de Laval et le CCAS, les répartitions par filière reflètent globalement une féminisation des postes sur l'ensemble de la collectivité :

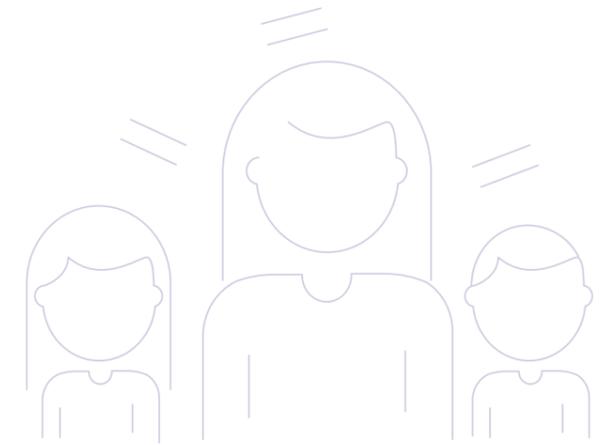
POUR LA VILLE :	POUR LE CCAS :
<ul style="list-style-type: none"> <li>12 % des agent.e.s sont de catégorie A et, parmi eux, 57 % sont des femmes.</li> <li>17 % sont des agent.e.s de catégorie B et, parmi eux, 76 % sont des femmes.</li> <li>71 % appartiennent à la catégorie C et, parmi eux, 62 % sont des femmes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>24 % des agent.e.s sont de catégorie A et, parmi eux, 57 % sont des femmes.</li> <li>34 % sont des agent.e.s de catégorie B et, parmi eux, 90 % sont des femmes.</li> <li>42 % appartiennent à la catégorie C et, parmi eux, 95 % sont des femmes.</li> </ul>

### 3. LA SITUATION DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LES DIFFÉRENTS TEMPS DE TRAVAIL

La situation de travail à temps partiel concerne les femmes de façon plus accentuée que les hommes, et ce tant à la ville qu'au CCAS.

Parmi les femmes travaillant à la ville de Laval, 84 occupent un poste à temps partiel, et seulement 5 hommes.

Parmi les femmes employées au CCAS, 29 exercent leur activité à temps partiel. Les filières animation, sociale et culturelle sont les plus concernées.



### 4. LE COLLECTIF DE DIRECTION DE LA COLLECTIVITÉ : UNE FÉMINISATION EFFECTIVE

Au 18 janvier 2024, le collectif de direction de la Ville de Laval est mutualisé avec celui de Laval Agglomération et comprend :

- une directrice général des services (DGS),
- 6 directeurs généraux adjoints dont trois hommes (1 poste vacant)

Ainsi, l'instance de direction est marquée par la présence de 4 femmes et 3 hommes, reflétant l'ouverture de la collectivité en matière d'accès des emplois à haut encadrement à toutes et à tous.

### 5. INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

En application des articles L. 132-9-3 et suivants du code général de la fonction publique, les décrets n° 2024-801 du 13 juillet 2024 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale et n° 2024-802 du 13 juillet 2024 relatif aux modalités de calcul des indicateurs relatifs à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale, sont entrés en vigueur le 15 juillet 2024.

Si une collectivité obtient un score inférieur à **75 points**, elle doit mettre en place des mesures correctives dans un délai de 3 ans, sous peine de sanctions financières (jusqu'à 1% de la masse salariale).

Cet index est un outil important pour promouvoir une culture d'égalité et renforcer la transparence sur la situation des collectivités.

## 2. LA SITUATION DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ENTRE LES DIFFÉRENTS FILIÈRES

Il est intéressant cependant de voir plus précisément la configuration des effectifs au regard de chaque filière à la Ville de Laval.

PART DES FEMMES ET DES HOMMES PAR FILIÈRES VILLE			
VILLE	Femmes	Hommes	Total
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	102	32	134
FILIÈRE ANIMATION	88	31	119
FILIÈRE CULTURELLE	37	17	54
FILIÈRE MEDICO-SOCIALE	73	2	75
FILIÈRE MEDICO-TECHNIQUE			
FILIÈRE POLICE	2	6	8
FILIÈRE SOCIALE	81	17	95
FILIÈRE SPORTIVE	1	12	16
FILIÈRE TECHNIQUE	184	209	393
<b>TOTAL</b>	<b>571</b>	<b>323</b>	<b>894</b>

Cette répartition constitue ainsi, de fait, un premier indicateur de l'approche genrée des effectifs de la collectivité.



COMMUNE DE LAVAL

88/100



Contact : [dgcl.laval@laval.fr](mailto:dgcl.laval@laval.fr)



Décret n° 2024-802 du 13 juillet 2024 relatif aux modalités de calcul des indicateurs relatifs à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale

# L'ATTENTION PORTÉE À L'ÉGALITÉ FEMMES- HOMMES DANS TOUS LES ASPECTS DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La ville de Laval, dans le cadre de la politique de ressources humaines, apporte une attention soutenue à mettre en place les conditions permettant la réalisation de l'égalité femmes hommes, telles que définies par le cadre légal, renforcées par une politique volontariste.

## 1. L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS L'ACCÈS FACE À L'EMPLOI

L'attention portée à l'égalité femmes hommes dans la fiche de poste et le respect de l'identité de genre revendiquée pour les candidats aux emplois proposés par la ville.

Dans le cadre de la politique de modernisation du recrutement, pour favoriser l'attractivité des métiers de la collectivité, la ville de Laval porte depuis plusieurs années une attention à la rédaction des fiches de poste et des annonces de recrutement afin que les termes employés s'abstiennent de référence genrée et parlent à toutes et à tous.

De même, lorsque les candidats ont une identité de genre différente de celle assignée par l'état civil, cette identité est respectée. La collectivité s'inscrit dans une continuité pour l'exemplarité dans le total accès à l'emploi dans le respect absolu des identités propres à chacun.



## 2. UNE VEILLE ÉGALITAIRE DANS LE DÉROULEMENT DE LA CARRIÈRE ET LA RÉALISATION DES MISSIONS

Chaque agent de la collectivité voit sa situation personnelle suivie par une gestionnaire de carrière de la direction des ressources humaines afin de lui permettre de bénéficier des conseils les plus appropriés au déroulement de sa carrière.

### Le suivi des conditions de travail au service de l'égalité femmes-hommes

Le service conditions de travail peut être saisi de toute alerte de la part d'agents s'estimant empêchés de mener à bien leurs missions. Pour ce faire, depuis 2021, un registre santé, sécurité au travail est distribué sur l'ensemble des sites. Il comporte une fiche dite de signalement, permettant à chacun de signaler à la direction des ressources humaines, toute discrimination, faits ou agissements sexistes, agression verbale ou physique, afin qu'un accompagnement individuel dédié soit mis en place et que des mesures visant à ce que ce type d'événement ne se reproduise pas puissent être mises en œuvre.

Le service peut également intervenir à la demande des organisations syndicales ou des encadrants pour apporter des réponses ponctuelles à l'accompagnement d'agents rencontrant des problématiques particulières dans la réalisation de leurs missions.

### La veille dans l'équilibre vie professionnelle - vie familiale

Acté dans les lignes directrices de gestion (LDG), la collectivité a entériné désormais une volonté d'apporter les conditions nécessaires pour garantir un bien-être au travail et un épanouissement professionnel pour toutes et tous. Ainsi, le télétravail peut être facilité pour les agents rencontrant des difficultés passagères d'organisation personnelle et/ou familiale sans provoquer de rupture du travail. En 2024 au CCAS et à la ville 67 agents bénéficient du télétravail dont 50 femmes et 17 hommes.

Enfin en 2024, trois femmes ont bénéficié d'un congé parental.

## 3. LE SUIVI DE LA FORMATION POUR ACCOMPAGNER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Le plan de formation municipal est une démarche essentielle pour promouvoir des politiques inclusives et durables. Pourtant en 2024, le manque d'inscrits pour une formation en intra axée sur l'égalité a dû être annulée en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits (7 inscrits pour les trois collectivités: ville, CCAS et agglomération). Il sera important d'analyser les freins potentiels et d'adapter les approches en conséquence.

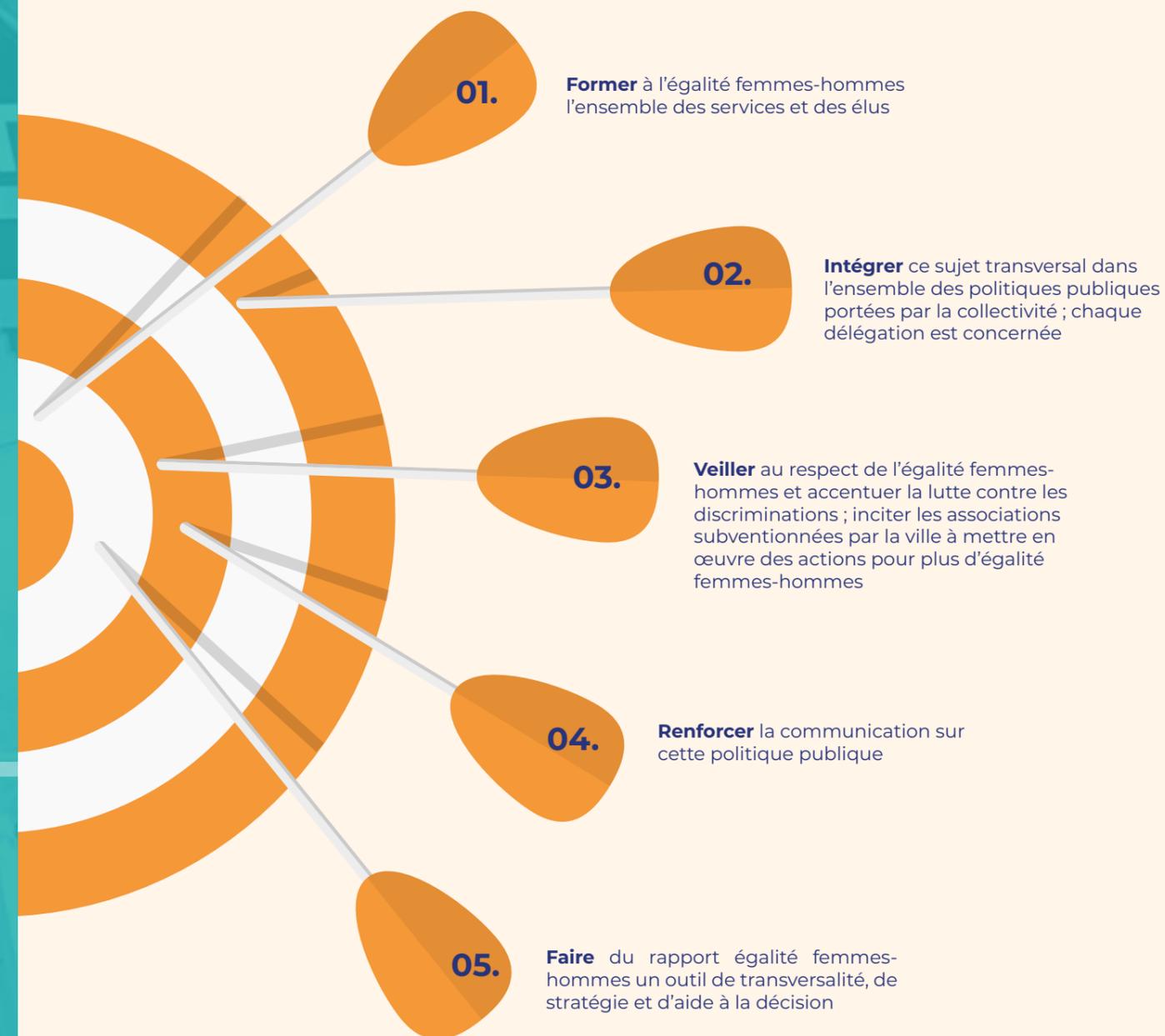


# 2

## LE DÉPLOIEMENT de la politique publique d'égalité femmes-hommes à la Ville de Laval et les dispositions, dynamiques et actions enclenchées

### LES OBJECTIFS PRIORITAIRES À DÉPLOYER SUR LE MANDAT

Pour rappel, l'équipe municipale s'est fixée 5 objectifs à déployer pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes :



# LES DISPOSITIONS ET DYNAMIQUES ENCLENCHEES DANS LES DIFFERENTS SECTEURS DE LA VILLE

## 1. SECTEUR PROXIMITE, TRANQUILLITE ET CITOYENNETE

### DÉPARTEMENT PROXIMITÉ

**Interview de Sophie Théveux,**  
coordinatrice du CLSPD

#### Pouvez-vous nous présenter brièvement le CLSPD et son rôle dans la commune ?

Présidé par le Maire, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) est le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance au niveau local. Son rôle est de favoriser l'échange d'informations entre les différents partenaires qui concourent à la sécurité et à la prévention de la délinquance, de leur permettre de définir des objectifs communs et de les mettre en oeuvre via la définition d'une Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD).

Pour la ville de Laval, cette STSPD porte sur 4 axes :

- Tranquillité publique et relation à la population,
- Accompagnement des personnes vulnérables et en particulier les victimes de violences intrafamiliales,
- Prévention, éducation, citoyenneté et parentalité,
- Suivi des situations individuelles.

#### Quels sont les objectifs du groupe de travail dédié à « l'accompagnement des personnes vulnérables et en particulier les victimes de violences intrafamiliales » ?

Ce groupe de travail a été créé en 2024 et a pour objectif principal de renforcer l'interconnaissance entre les acteurs qui interviennent dans ces champs et de mettre en place des actions concrètes en lien avec les 30 besoins identifiés.

#### Quelles sont les perspectives pour 2025 ?

Pour l'année 2025, le groupe s'est fixé deux objectifs : retravailler la communication « grand public » via notamment la création d'une page dédiée sur le site de la ville de Laval avec relai vers les sites/coordonnées des structures locales accompagnant les victimes et comprenant une cartographie. Et le recensement des interventions réalisées par les partenaires en milieu scolaire (écoles, collèges et lycées) afin d'en avoir une meilleure visibilité/lisibilité.

Prochainement, une réunion va avoir lieu, afin que chacun puisse exprimer ses envies.

### Conseil local de sécurité de prévention de la délinquance (CLSPD)

Suite aux différents diagnostics effectués sur le territoire et en tenant compte des politiques nationales et départementales, plusieurs objectifs ont été définis pour les trois prochaines années (2023 - 2026).

Dans ce contexte, un groupe de travail dédié à l'accompagnement des personnes vulnérables et en particulier des violences intra familiales (VIF) au sein du CLSPD se réunit régulièrement.

#### Ses objectifs sont :



**de consolider le «réseau V.I.F.»**  
figurant dans le contrat local de lutte contre les violences conjugales, sexuelles et sexistes



**de poursuivre la diffusion**  
des outils de communication «grand public».

## 2. SECTEUR FABRIQUE DU VIVRE ENSEMBLE

### DÉPARTEMENT CULTURES POUR TOUS

#### DIRECTION DU QUARANTE ET DU CONSERVATOIRE

Toutes les disciplines proposées au sein du CRD sont non genrées.

Dans le cadre de l'ouverture du Quarante, un travail de réflexion sur l'égalité Femmes - Hommes pour le fonctionnement et la programmation du lieu est entamé.

#### Les objectifs retenus sont les suivants :



**Sensibilisation à la découverte non genrée de la pratique culturelle** en devenant une ressource en la matière sur tout le territoire



**Sensibiliser à la lutte contre le sexisme** dans les pratiques culturelles et artistiques



**Faciliter le travail et valoriser les actions** des acteurs du maillage local œuvrant en matière d'égalité femmes hommes et de lutte contre toutes les formes de discriminations.

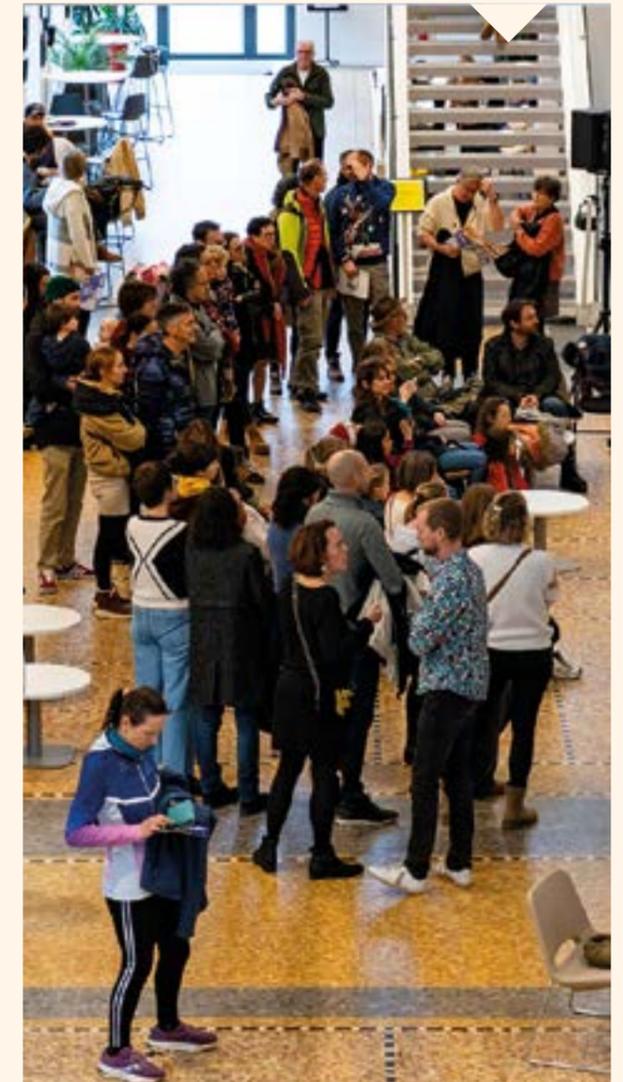
Cette réflexion enclenchée au Quarante pourra être également déployée aux services culturels en général, afin de penser cette thématique dès le début de la conception des programmations. Ce qui permettra, par la suite, de réfléchir à une politique globale d'inclusion dans les services culturels.

Diverses actions réalisées dans l'année permettent de sensibiliser des publics scolaires aux activités danse du CRD avec un accent mis sur l'accès non-genré à ces disciplines.

Une liste non exhaustive des actions menées dans le cadre de ce projet est présentée ici et offre un aperçu de la programmation prenant en compte la thématique égalité femmes - hommes.

- Concert dans l'univers de Michèle Bernard
- Ballade poétique autour des photographies de Shoji Ueda
- Travail avec la compositrice Hélène Piris
- Travail autour de Barbara
- Soirée Frida Kahlo
- Travail avec l'Ensemble Instrumental de la Mayenne autour des femmes compositrices.

**Concernant les effectifs du quarante, l'équipe de la direction est composée de 60% de femmes.**



## DIRECTION LECTURE PUBLIQUE ET PATRIMOINE

### Lecture Publique

Dans le service de la Lecture publique, une attention toute particulière est portée à l'achat de documents sur la question de l'égalité femmes-hommes, notamment ceux destinés à la jeunesse.

Ces documents sont achetés dans tous les genres : BD, albums, romans, livres documentaires, films, jeux vidéo.

Ils sont valorisés toute l'année auprès des usagers des bibliothèques, enfants, adolescents et adultes et auprès des professionnels en lien avec un public enfant et adolescents (enseignants, animateurs de centres de loisirs, animateurs jeunesse, etc.).

En lien avec le mois des fiertés, un «litté-café» autour de la production éditoriale sur les thématiques LGBT+ a été organisé.

Une bibliothécaire en charge des collections à destination de la jeunesse a suivi une formation sur la littérature non-genrée, de façon à pouvoir être encore davantage vigilants à la pluralité de nos collections.

### Patrimoine / Médiation

Lors de la saison estivale, une exposition temporaire intitulée «Des femmes en or : destinées olympiques» s'est déroulée à l'espace Alain Gerbault.

La manifestation, qui a accueilli 3.113 visiteurs, avait pour objectif d'illustrer les différentes étapes du long combat des femmes pour la reconnaissance de la pratique du sport de haut niveau, ceci en écho avec les Jeux Olympiques de Paris.

Un partenariat avec la Fondation Alice Milliat a permis la mise à disposition de kits pédagogiques sur la thématique du sport féminin sur le site d'exposition ainsi que la projection du documentaire «Les incorrectes» au cinéma «L'avant-scène» le mardi 9 juillet à 20h30.

Parallèlement, l'édition 2024 des Journées Européennes du Patrimoine et du Matrimoine a offert au public l'opportunité d'assister à des visites ou actions thématiques permettant de mettre en avant la place des femmes dans l'héritage historique de la ville.



## DÉPARTEMENT SPORTS POUR TOUS

Depuis plusieurs années déjà, le Département sports pour tous s'engage activement à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre de sa politique sportive (sports pour tous) à la fois dans ses structures et ses actions. Cet engagement répond non seulement aux exigences légales, mais également à une volonté affirmée de créer un environnement équitable, inclusif et représentatif de la diversité de notre société. La promotion de l'égalité femmes hommes est inscrite dans le projet de territoire.

Ce projet se décline en différentes actions parmi lesquelles :

- **un projet insertion sport santé femmes sur Saint Nicolas** avec différents ateliers proposés toute l'année et ponctuellement comme la semaine intitulée «sports pour tous» du 11 au 15 mars dans le cadre des rendez-vous de l'égalité. Ce projet sera étendu aux quartiers des Fourches, Avenières et Hilarde en 2025 ;
- **un projet santé et un projet famille** avec de nombreux partenaires décliné au plus près des Lavallois. Citons un atelier «fémination» qui a été mené sur le quartier des Fourches en partenariat avec la maison de quartier et l'association Inalta.

Malgré des progrès significatifs dans la promotion de l'égalité hommes-femmes, des défis majeurs subsistent et c'est pourquoi le département «sports pour tous» réaffirme dans le pilier 4 de son nouveau projet sportif de territoire, sa volonté de penser et promouvoir les pratiques sportives inclusives pour en faire un véritable vecteur éducatif et social avec comme ambitions affichées : la parité femmes hommes dans la pratique sportive et la gestion des associations sportives ; la lutte contre toutes les formes de discriminations.

**Les femmes représentent 28 % des effectifs du Département sports pour tous.**

## DÉPARTEMENT RYTHME DE L'ENFANT

Le respect mutuel et l'égalité entre tous sont au cœur des actions déclinées au sein du département rythme de l'enfant, que ce soit durant les temps péri ou extrascolaires. Il s'agit d'un travail au long cours où chaque professionnel veille à ce que son action s'adresse à tous, sans distinction de genre.

Il y a peu d'actions mises en avant spécifiquement sur ce thème car il s'agit de proposer des actions où cette égalité est induite : cela se concrétise au quotidien par des actions simples telles que :

- l'aménagement des espaces de jeux afin d'éviter de cloisonner des espaces où les stéréotypes masculins et féminins seraient induits/entretenus de manière inconsciente
- la pratique du sport, chacun pouvant s'inscrire quelle que soit la nature de celui-ci
- les lectures jeunesse peuvent conduire les enfants à se questionner entre eux et à interroger l'adulte
- les réalisations d'œuvres plastiques collectives inspirées à la fois par des filles et des garçons
- les ateliers autour des émotions afin que chaque enfant puisse se sentir libre d'exprimer qui il est, indépendamment des influences sociales et collectives. Travail mis en œuvre notamment sur le secteur d'Avesnières avec 2 mallettes thématiques «estime de soi» (1 en direction des maternelles ; 1 en direction des élémentaires).
- etc...

**Toutes ces actions du quotidien doivent être questionnées en permanence et de manière transversale dans tous les projets menés par les équipes d'animation. Les pratiques et comportements de chacun participent au cheminement vers une société plus égalitaire.**



Certains temps forts permettent, de mettre un accent plus prononcé pour cette thématique :

- Les départs en camp. La vie quotidienne permet un réel travail sur les stéréotypes genrés. Les animateurs attachent une importance à ce que chaque enfant participe aux tâches quotidiennes que sont la vaisselle, le rangement du camp, les courses, la préparation des repas, le service...
- Un projet en lien avec la coupe du monde de Futsal en sept-octobre 2024 avec obligation de constituer des équipes mixtes
- Un projet JO inter secteurs a permis de valoriser des rencontres sportives et culturelles où une vigilance a été portée sur la participation mixte. Ce temps festif a réuni au total environ 300 joueurs et 300 supporters
- Participation au concours égalité piloté par la délégation départementale aux droits des femmes, dont l'objectif est de produire des capsules vidéo traduisant un projet égalité. En 2024, 3 équipes ont été inscrites dans ce concours dont 1 lauréate dans les catégories «vidéo» et «affiche»
- Première édition du projet «tous en scène» réunissant environ 300 enfants sur scène autour de la pratique du chant choral et de la danse. Les animateurs ont veillé à favoriser la participation de tous, notamment pour la pratique de la danse, car encore peu de garçons s'inscrivent spontanément
- Réalisation d'un clip «lutte contre le harcèlement entre les jeunes» sur le secteur du Bourny réunissant les enfants fréquentant le CLAS et les TAP (partenariat Département rythmes de l'enfant et Maison de quartier)
- La mise en place d'un conseil d'enfants en 2025 où garçons et filles seront représentés également
- Participation au 1<sup>er</sup> festival de l'égalité (mars 2024) avec en perspective l'idée de s'inscrire de manière plus importante pour les éditions suivantes.

**Durant les différents temps d'accueil le Département rythme de l'enfant enregistre dans la fréquentation des différents structures une mixité quasi parfaite, à savoir :**

- **PAUSE MÉRIDIENNE : 2013 filles et 2008 garçons, soit 50 % filles et 50 % garçons**
- **TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : 2984 filles et 2905 garçons, soit 51% filles et 49 % garçons**
- **TEMPS PÉRISCOLAIRES DES MERCREDIS APRÈS-MIDIS : 580 filles et 528 garçons, soit 52% filles et 48 % garçons**
- **TEMPS EXTRASCOLAIRES / PETITES VACANCES : 617 filles et 639 garçons, soit 49% filles et 51 % garçons**
- **TEMPS EXTRASCOLAIRES / VACANCES D'ÉTÉ : 884 filles et 843 garçons, soit 51% filles et 49 % garçons**
- **TEMPS EXTRASCOLAIRES / CAMPS : 128 filles et 81 garçons, soit 61% filles et 39 % garçons**

## DÉPARTEMENT DYNAMIQUES DE TERRITOIRES ET DE QUARTIERS

### SERVICE JEUNESSE

La lutte contre les discriminations et l'égalité fille-garçon s'inscrivent surtout dans une démarche mise en œuvre au quotidien par les animateurs du service jeunesse. Cette démarche se traduit par des animations quotidiennes : lors des séjours, des repas, des activités sportives et également via des jeux basés sur les représentations de chacun.

- **Concours de l'égalité organisé par la préfecture de la Mayenne :** Des jeunes du CLAS collège aux Fourches ont participé à ce concours porté par la Préfecture. Ils remportent le premier prix de leur catégorie. Après la cérémonie présidée par Madame la Préfète pour les remercier, ce groupe a aussi été reçu par le Maire, ce fut l'occasion pour eux de découvrir l'hôtel de ville.

- **Création de distributeurs de serviettes hygiéniques lors d'un chantier argent de poche.** Des distributeurs de protections menstruelles ont été créés par des jeunes (filles et garçons) puis mis à disposition dans les pôles ados mais également dans des structures partenaires (La porte-ouverte, l'école de la 2<sup>e</sup> chance, les maisons de quartier...).



- **Le molk'Q :** jeu créé pour parler de la sexualité et du consentement. Ce jeu a été mis en pratique lors d'animations à la piscine de St Nicolas et Aquabulle cet été.

### MAISONS DE QUARTIERS

L'égalité entre les femmes et les hommes est une thématique centrale inscrite au cœur des projets des centres sociaux. Elle constitue une valeur fondamentale et un enjeu transversal qui guide l'ensemble des actions mises en œuvre. Au-delà de l'intégration systématique de cette perspective dans toutes les initiatives, certains centres sociaux développent également des actions spécifiques visant à sensibiliser, mobiliser et agir concrètement en faveur de cette égalité. Parmi ces actions, on peut citer :

- **à la maison de quartier d'Avesnières :** des séances de stretching entre femmes tous les mardis de 18h à 19h à la salle du Tertre et durant les vacances scolaires ;
- **des ateliers soins et bien être** (soins du visage, soins des pieds, fabrication de cosmétiques) durant les périodes de vacances scolaires avec un animateur dédié à l'animation pour les enfants présents dans un autre espace. Cette action initiée dans le quartier d'Avesnières devrait s'étendre sur d'autres quartiers en 2025 ;
- **des ateliers cuisine et repas partagés** tout au long de l'année à la maison de quartier et d'autres en partenariat avec les maisons de quartier de St Nicolas et les Fourches valorisant les compétences culinaires et les découvertes interculturelles entre participantes ;
- **un atelier silhouette estime de soi** avec Marine Gohier artiste plasticienne dans le cadre des rendez-vous de l'égalité.

## DÉPARTEMENT VALORISATION ATTRACTIVITÉ ET VALORISATION

Soucieuse d'améliorer la qualité de vie et pour tendre vers plus d'égalité, **la ville de Laval a engagé une nouvelle démarche participative à travers la Convention citoyenne plus représentative des quartiers populaires.**

Il est convenu de promouvoir les rapports égalitaires dans toutes les instances dites de participation ou de consultation.

Ainsi, la mission Participation citoyenne se porte garante des principes d'égalité et valeurs citoyennes dans l'organisation et l'animation des différents dispositifs ou temps participatifs souhaités par la collectivité.

Il est à noter que :

- toutes les instances consultatives, participatives tendent vers la parité (conseil des sages, conseil des jeunes et le futur conseil des enfants, le comité de suivi des impacts des travaux de la place du Onze-Novembre...);
- les projets proposés dans le cadre du Budget Participatif dont l'objectif est de permettre aux Lavallois de concrétiser leurs projets sont autant portés par des femmes que des hommes ;
- dans le cadre de son parcours d'apprentissage à la citoyenneté et de ses missions, le Conseil des Jeunes doit intégrer et véhiculer les notions d'égalité et de lutte contre toutes les formes de discrimination et qu'à ce titre il propose des actions de sensibilisation notamment à l'occasion des semaines contre le racisme et les discriminations ainsi qu'au festival de l'égalité.



## LES ACTIONS PORTÉES COLLECTIVEMENT DANS LA VILLE

La Ville de Laval a la chance de pouvoir compter sur un réseau d'acteurs locaux impliqués et mobilisés qui développent de longue date des initiatives et des actions.

### 1. UN PARTENARIAT VILLE-MAILLAGE LOCAL TOUJOURS RENFORCÉ

La ville de Laval, en partenariat avec son réseau, joue un rôle essentiel dans les questions d'égalité et de lutte contre les discriminations. Ce positionnement met en avant plusieurs aspects clés :

- **Ancreur** : Laval s'affirme comme un point central pour promouvoir et incarner les valeurs d'égalité dans ses politiques publiques, ses initiatives sociales et ses actions locales.
- **Accompagnatrice** : la ville de Laval soutient activement les acteurs locaux – associations, entreprises, citoyens – dans leur démarche en faveur de l'égalité, en fournissant des outils, des ressources et des conseils adaptés.
- **Facilitatrice** : en favorisant les collaborations et en simplifiant les processus, Laval encourage les initiatives visant à réduire les inégalités et à promouvoir un environnement inclusif pour tous.

Ces partenaires sont également accompagnés par des aides financières pour leur bon fonctionnement, pour la mise en œuvre de leurs actions et plus largement pour faciliter le déploiement de leur projet associatif. Le montant des subventions attribuées aux associations reste stable avec un montant total de 24 800 € (23384 € en 2023).

**VICTIMES ET PRÉVENTION PÉNALE 53 (EX-ADAVIP)**  
= 9000 €

**L'AUTRE RADIO**  
= 1 800 €

**ENOSIA**  
LA CITAD'ELLE  
MAISON D'ACCUEIL POUR FEMMES  
= 3000 €

**CIDFF MAYENNE**  
= 4000 €

**FAL 53-UNISSONS NOS DIFFÉRENCES**  
= 2000 €

**FEMMES SOLIDAIRES**  
= 2500 €

**LA GOM'53**  
= 1000 €

**TOUTES EN MOTOS 53**  
= 500 €

**MONDE DE FEMMES**  
= 1000 €

Il est à noter que certaines associations, bien qu'elles ne bénéficient pas de subventions spécifiquement «fléchées» pour l'égalité ou les droits des femmes, reçoivent des financements de la ville de Laval et développent des projets internationaux en faveur des femmes. Ainsi en 2024, le comité de jumelage Laval Garango a attribué 3 834 euros (subvention de fonctionnement de 28 000 euros) à des micros projets d'activités génératrices de revenus portés par des femmes sur le territoire de Garango, Boussouma, Komtoega et Niaogho, nos communes jumelles au Burkina Faso.



### LES ACTIONS AUTOUR DE LA JOURNÉE DU 8 MARS

La ville s'est engagée avec ses partenaires dans une dynamique autour de la journée du 8 mars, plus précisément entre le 1<sup>er</sup> et 29 mars 2024. Plusieurs événements ont été organisés dont l'instauration pour la première année d'un temps fort, le festival de l'égalité le 22 mars 2024.

**LE 8 MARS, journée internationale des droits des femmes**, une émission spéciale de L'autre radio sous forme de table ronde s'est tenue au Palindrome avec le CIDFF et la déléguée départementale aux droits des femmes.

**La ville a ensuite lancé officiellement les rendez-vous de l'égalité à l'hôtel de ville.** Cette soirée permettant ainsi de présenter l'ensemble des actions menées par les services de la ville, des associations et collectifs partenaires.



**LA JOURNÉE DU 8 MARS s'est achevée par une soirée cinéma** à l'Avant-scène avec deux films «Bye bye Tibériade» et «Il reste encore demain». Ces deux films mettaient en valeur des histoires de femmes et des portraits filmés des luttes et des droits.

**LE SAMEDI 9 MARS** sur la place du marché, le collectif Unissons nos différences (UND) a proposé différents stands dans le cadre des semaines d'éducation contre les discriminations. Puis la matinée s'est prolongée par des ateliers-jeux «Stop clichés» co-animés par l'association Poc Pok et UND sur le village du festival «Monte dans l'bus» au Quarante.

**LE DIMANCHE 10 MARS** au petit théâtre Jean-Macé, l'association femmes solidaires 53 et femmes afghanes, iraniennes et palestiniennes en France, a proposée des chansons, poésies et échanges autour des atteintes aux droits des femmes et de l'expression artistique de la résistance.

**DU 1 AU 11 MARS** dans le hall de l'Avant-scène, la Ligue des Droits de l'Homme organisait une exposition photo : «les droits d'aujourd'hui et de demain».

**LE JEUDI 14 MARS**, le collectif unissons nos différences avec la Gom53 proposaient à l'Avant-scène un ciné débat autour du film «Le bleu de Caftan».

**DU 11 AU 15 MARS**, le service des sports était également impliqué avec une semaine intitulée : «sports pour tous au Palindrome».

**LE DIMANCHE 17 MARS** a aussi été riche en événements. La journée a débuté dès le matin par un ciné atelier à l'Avant-scène «Les tourouges et les toubeus», suivi d'un défilé « Toutes en motos ». Cette association lavalloise organisait un défilé à travers la Mayenne dont l'objectif était de récolter des fonds au profit de l'association Enosia. et plus particulièrement pour la maison des femmes et la Citadelle.

Enfin en partenariat avec l'association des gens du voyage (AMAV) et le collectif «Unissons nos différences (UND), la bibliothèque Albert-Legendre a inauguré par une lecture à 4 voix de recueils de témoignages de voyageurs et conférence musicale sur les gens du voyage, une exposition intitulée «Adieu roulottes et chevaux».



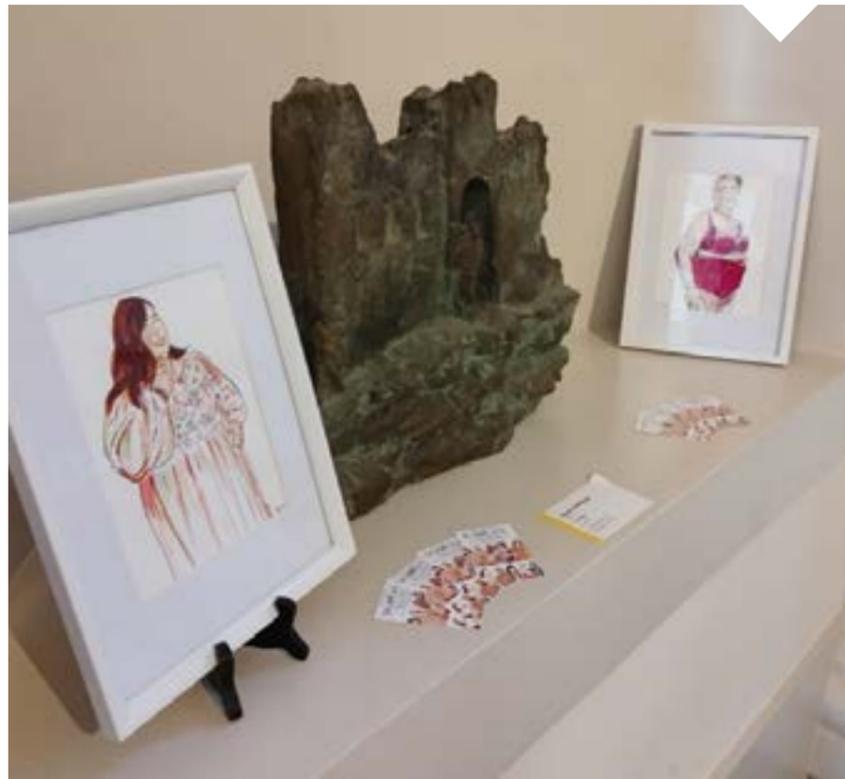


L'espace intergénérationnel était aussi présent au festival de l'égalité

**LE MARDI 19 MARS** était organisée par l'espace seniors intergénérationnel et le collectif UND une conférence - débat sur l'âgisme par Cyril Gallion (historien, anthropologue et directeur de l'association CIF-SP).



**LE MERCREDI 20 MARS** Marine Gohier dans le prolongement de son projet «SEUM'EUSE» a proposé une conférence sur la place du corps dans la société dans la salle du conseil municipal en présence des Agates roses. Du 15 janvier au 30 mars, en partenariat avec M'Lire, elle a aussi exposé ses illustrations pour «laisser la place aux personnes invisibilisées et faire changer les mentalités» à la librairie M Lire puis dans le hall de l'hôtel de ville.



**EXPOSITION**  
**MARINE GOHIER**  
**SEUM'EUSE**  
Du 18 au 30 mars  
Hall de l'hôtel de ville



**LE JEUDI 21 MARS**, l'association le 6 par 4 et le collectif Orpair proposaient un spectacle «Astereotypie» sur le thème du handicap et l'inclusion.

### 3. FOCUS SUR LE FESTIVAL DE L'ÉGALITÉ : LE 22 MARS 2024

**interview de Delphine Lepeculier,** responsable du service jeunesse

La Mairie est fortement engagée sur la thématique discrimination et égalité. En général, la collectivité accompagne, facilite et valorise les actions portées par les associations sur le territoire. En 2024, la Mairie de Laval a voulu apporter sa pierre à l'édifice: organiser un temps fort – convivial – pour un large public. J'ai accepté ce défi à la condition que l'on puisse mettre en avant la richesse d'être différent, et surtout les jeunes lavallois.

**Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste le Festival de l'Égalité, ses objectifs et les activités qui y sont proposées ?**

Le festival est une après-midi et une soirée, où des enfants – des jeunes – des seniors – des professionnels ont parlé des différences et du regard des autres. Par exemple, un groupe de CM1 nous a expliqué la manière dont ils ont créé une Bande dessinée sur l'acceptation de l'Autre – des collégiens ont présenté le jeu de société qu'ils ont créé pour lutter contre la discrimination, des jeunes du conseil des jeunes ont sensibilisé sur le handicap physique, des retraités sont venus parlé de l'âgisme, ...

En parallèle de ces stands, des jeunes artistes amateurs sont venus partager leurs passions : de la danse, du hip-hop, des chansons, du rap, de la country,... L'occasion pour eux de monter sur une scène et d'utiliser du matériel d'experts – de présenter leurs propres textes. Je me souviens qu'un des chanteurs m'a dit «dès que j'ai su ce qu'était le festival de l'égalité, j'ai tout de suite dit oui. Et ça m'a tellement inspiré, que j'ai écrit 4 chansons en moins de 10 jours».

Voir des jeunes avec des paillettes dans les yeux, fiers de partager leur vision du monde, applaudis par leurs amis mais également des personnes de tout âge ... C'est là, que je me suis dit «mon équipe a fait un travail exceptionnel en très peu de temps.» Le service jeunesse a toute sa place dans ce type de projet. Au vu des résultats, est ce que je recommencerais même si cela a demandé beaucoup d'énergie ? Mais bien sûr ! Avec plaisir.

**Quel bilan et quelles perspectives pour 2025 ?**

2024 était la première édition du festival de l'égalité. Il fallait commencer par quelque chose. Les associations, les services de la Ville, les lavallois ont répondu présent et ont participé activement à cet événement. Un bilan a été réalisé, permettant d'identifier ce qu'il fallait conserver, ce qu'il fallait modifier, mais également ce qu'il fallait créer. La 2<sup>ème</sup> édition est actuellement en cours de construction. Nous pouvons déjà indiquer que nous aurons le plaisir de voir de jeunes artistes lavallois sur scène. Pour le reste, vous allez devoir attendre . Le festival de l'égalité, est un projet qui se construit avec les associations et les services de la collectivité. Prochainement, une réunion va avoir lieu, afin que chacun puisse exprimer ses envies.



La première édition du **Festival de l'Égalité**, pilotée par la Ville de Laval en collaboration avec ses partenaires, constitue une initiative majeure pour sensibiliser et mobiliser autour des enjeux liés à l'égalité et à la lutte contre les discriminations.

Ce festival avait aussi comme objectif de mobiliser les citoyens, associations et les entreprises locales dans des actions concrètes, tout en mettant en lumière les initiatives locales.

L'édition 2024 s'adressait plutôt à la jeunesse avec la mise en place par les services de la ville et les associations d'ateliers interactifs autour de thèmes comme la lutte contre les stéréotypes, l'égalité salariale ou la sensibilisation au handicap, ainsi que de performances artistiques dans le cadre d'une scène ouverte.



**Des jeunes artistes amateurs** ont partagé leur vision de la vie, avec des chansons ayant comme thème «La vie est belle».

Cet espace a aussi permis de faciliter les échanges entre les associations. Pour sa première édition, ce festival a accueilli autour de 400 personnes.

**4. LES ACTIONS POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, LE 25 NOVEMBRE EN SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ENGAGÉES**

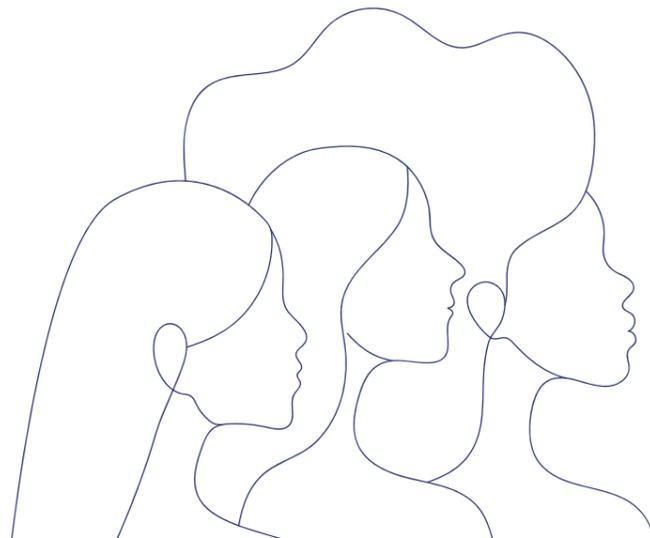
Le service communication a réalisé un flyer sur lequel on pouvait retrouver le numéro 39 19 anonyme, les numéros d'urgence et le numéro de l'intervenante sociale au commissariat de Laval, ainsi que les actions menées dans la ville du 6 novembre au 26 novembre.

Pour compléter cette communication et pour encore plus de visibilité, la ville a organisé le vernissage de l'exposition «combats de femmes», en lien avec l'Atelier de sculpture et l'artiste peintre Karine Fromentin, en présence des partenaires impliqués dans les différentes actions du mois de novembre.

Durant tout le mois de novembre, cette exposition était visible dans 3 lieux symboliques: le Centre hospitalier, l'Hôtel de ville et le restaurant «Le Belvédère».



Aurélie Garabello, membre de l'atelier public de sculpture et co-organisatrice de l'exposition et des deux temps forts du collectif d'artistes



**LE 16 NOVEMBRE** au Théâtre du tiroir, une table ronde était organisée sur le thème «les enfants victimes de violences ont-ils des avocats?». Cette initiative était organisée par Jean-Luc Bansard avec comme intervenants Femmes solidaires et le service «Victimes et Prévention pénale 53».



Table ronde «Les enfants victimes de violence ont-ils des avocats?»

**LE 19 NOVEMBRE** au Quarante, le planning familial, la ville de Laval et la déléguée aux droits des femmes proposaient aux professionnels, un théâtre colloque : «L'enfant au cœur des violences». Il s'agissait d'apporter des clés de compréhension et d'accompagner la pièce de théâtre «la maison qui pleurait» de la compagnie «A trois branches». Cette pièce était suivie d'une conférence de Sandra et Pascal Cussigh, co-fondateurs de l'association «Comprendre, défendre et protéger l'enfance». Vingt-cinq agents de la ville de Laval ont pu participer à ce colloque.

**LE 22 ET 23 NOVEMBRE**, un collectif d'artistes (\*) proposait, respectivement au restaurant «Le Belvédère» et à la Scomam, un moment d'échange et de créativité sur les thèmes suivants :

- Parenthèse entre art, emploi et restauration, danse contemporaine, lecture de témoignages, échanges débats ;
- Quand la créativité accompagne la résilience», danse contemporaine, lecture de témoignages, graff, débats, mix de DJ.

(\*) collectif d'artistes : Atelier public de sculpture, Karine Fromentin artiste peintre, Sijja Chen danseuse contemporaine, David Drouard chorégraphe danseur, Sandrine Manceau comédienne T'Artrium, DJ Skritch, Zabdy graffeur, L'autre radio et les femmes ayant témoigné.





Graff réalisé dans le cadre de la journée des violences faites aux femmes



**LE 23 NOVEMBRE**, la bibliothèque Albert Legendre, en partenariat avec la librairie M'Lire, proposait une rencontre avec Lucile de Pesloüan, l'autrice du roman «Tout brûler».

*Lucile de Pesloüan  
à la bibliothèque Albert Legendre*



**LE 25 NOVEMBRE** l'Avant-scène projetait deux films suivis d'échanges avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP 53).

- «l'Amour et les forêts»
- «Moi aussi» suivi de l'avant-première «Julie se tait».

**ENFIN LE 26 NOVEMBRE**, au théâtre du Tiroir était jouée la pièce : «Le procès» de et avec Marie Josiane Tiquano, mise en scène par Jean Luc Bansard.

La ville de Laval, en plus des échanges réguliers avec Sophie Pasquet, déléguée départementale aux droits des femmes, participe au comité local d'aide aux victimes (CLAV), dédié à la lutte contre les violences intra-familiales présidé par Madame la Préfète et par Madame la Procureure de la République. Pour rappel, la ville de Laval a signé le protocole départemental de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes pour la période 2022-2025.

## 5. AUTRES ACTIONS 2024 SOUTENUES PAR LA VILLE DE LAVAL

À l'occasion des 50 ans de la loi Veil, le collectif «Tout s'explique 53-72» proposait une journée de regards croisés sur l'avortement et la contraception d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Ce colloque s'est tenu le 14 octobre 2024 au Crédit Mutuel en présence d'intervenants de grande qualité.

**Justine CHAPUT**, doctorante en démographie à l'Institut national d'études démographiques (INED) et à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, chercheuse sur les conditions d'accès et le recours à l'avortement en France



- **Mireille Le GUEN**, démographe, chargée de cours à l'UCL Louvain, chercheuse sur l'évolution des usages contraceptifs en Europe
- **Dr Manon LACROIX**, médecin généraliste, auteure d'une thèse autour du vécu d'utilisateurs de la contraception dite masculine thermique
- **Dr Clément Le ROUX**, médecin de Santé Publique, parcours centré autour de la santé sexuelle et de l'addictologie.

- **Dr Margaux RIPAUD**, médecin référente orthogénie (IVG) au Service de gynécologie / IVG du Centre hospitalier de Laval
- **Dr Caroline DESBOIS**, sage-femme de la ville de Mayenne, conventionnée pour la pratique des IVG médicamenteuses en ville
- **Dr Charly SEIGNEURET**, chef de service, sage-femme au Service départemental prévention maternelle et santé sexuelle, Direction de la protection maternelle et infantile du Conseil Départemental de Mayenne.



Giulia Foïs

**LE JEUDI 18 AVRIL** en partenariat avec la librairie M Lire, Giulia Foïs est venue présentée à l'Hôtel de ville son parcours et son dernier livre intitulé : «Ce que le féminisme m'a fait». Elle a partagé toutes ses années de militantisme avant de se prêter à l'exercice des dédicaces.



**LE 3 OCTOBRE**, l'association «femmes solidaires» proposait dans la salle du conseil municipal, une conférence animée par l'historienne Christelle Taraud. Son intervention était basée sur son livre « Féminicides : une histoire mondiale »



L'historienne Christelle Taraud



Colloque sur l'inceste

**LE 17 DÉCEMBRE**, Femmes Solidaires 53 organisait un colloque: «L'inceste, une grammaire du silence et de la domination» à la maison départementale de l'autonomie.

**LE 19 DÉCEMBRE**, l'association femmes solidaires proposait un ciné-débat autour du film Dalva, d'Emmanuelle Nicot le jeudi 19 décembre 2024, à 20h, au Cinéville de Laval.

Le programme 2024 proposé par les associations, a été si riche qu'il est difficile de recenser l'ensemble des actions menées.

Illustrant les cinés débat



**Conclusion : Le rapport annuel d'égalité entre les femmes et les hommes constitue un outil d'accompagnement au changement. Il rappelle les objectifs fixés et permet de valoriser les dynamiques et actions engagées par la ville mais également par de nombreuses actrices et acteurs du territoire.**

Ce rapport contient les bases nécessaires à un débat permettant ainsi d'inscrire dans les habitudes de la vie démocratique de la collectivité les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes, qui relèvent à l'évidence d'une approche transversale. Il est essentiel que toutes les directions et services s'emparent du sujet et travaillent ensemble pour collectivement voir les inégalités se réduire de manière significative.

L'enjeu de 2025 sera de consolider le travail avec les partenaires, les actions mises en place sur le territoire en faveur de l'égalité, et d'inscrire le festival de l'égalité comme un événement incontournable dans le paysage Lavallois.

Un autre enjeu majeur consistera à ancrer durablement la thématique de l'égalité au sein des départements, en s'appuyant sur une méthodologie clairement définie. Cette approche permettra d'assurer une mise en œuvre cohérente et efficace des actions dans l'ensemble des services.

